

Traduire

Revue française de la traduction

223 | 2010 Tribunal et théâtre, faites entrer le traducteur

Rétrospective n° 16

Maurice Voituriez



Édition électroniqueURL: http://journals.openedition.org/traduire/327

DOI: 10.4000/traduire.327

ISSN: 2272-9992

Éditeur

Société française des traducteurs

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2010

Pagination: 143-145 ISSN: 0395-773X

Référence électronique

Maurice Voituriez, « Rétrospective n° 16 », Traduire [En ligne], 223 | 2010, mis en ligne le 03 février 2014, consulté le 17 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/traduire/327 ; DOI : https://doi.org/10.4000/traduire.327

Rétrospective n° 16



Primum vivere ! C'est par l'examen du sort des traducteurs salariés et de leur niveau de vie que s'ouvrait le n° 136 de notre revue. Depuis 1988, l'eau a coulé sous les ponts mais elle ne charrie toujours pas pour nous de pépites d'or. Point n'est besoin d'être statisticien pour constater que leur nombre a encore fort diminué en 20 ans. Beaucoup de bureaux de traduction ont disparu en France et ailleurs. L'informatique y a joué un rôle déterminant ainsi que l'ouverture des frontières. Sans parler des problèmes de délais, bête noire des traducteurs, indépendants ou salariés. Sans parler non plus de l'indifférence de trop d'utilisateurs envers la qualité du style à l'arrivée!

La traduction scientifique et technique constitue précisément un domaine où les salariés occupent encore une place importante au sein de la profession et Daniel Gile se penche sur leur sort. Ce sont généralement ce qu'il appelle des « bilingues relatifs », en ce sens qu'ils écrivent bien dans leur langue maternelle et qu'ils ont une bonne compréhension des textes informationnels.

Autre facteur quantitatif selon lui :

Les dictionnaires français tels que le Larousse ou le Petit Robert, considérés comme assez complets pour tout ce qui n'est pas très spécialisé, ont quelque 75 000 entrées. Des dictionnaires équivalents de l'anglais ou de l'allemand en présentent environ 2 à 3 fois plus. Des statistiques personnelles situent autour de 30 000 à 35 000 le nombre de termes du Larousse ou du Petit Robert compris par des Français diplômés de l'enseignement supérieur alors que le nombre de mots différents utilisés dans la vie courante est de l'ordre de quelques centaines à quelques milliers seulement... Par contre, les quelques milliers à quelques dizaines de milliers de termes spécialisés nécessaires à ce type de traduction ne sont pas appris lors des études de langues.

Chaque technique a en effet un « registre linguistique » qui, en plus, n'est pas statique mais ne cesse d'évoluer.

Votre serviteur, plus favorisé, a rencontré un « trio harmonieux ». Non, il ne s'agit pas des Trois Grâces mais du trio : auteur-traducteur-éditeur, objet d'un colloque organisé en 1988 à Bruxelles par la Chambre belge des traducteurs.

Harmonieux ? Oui, dans une certaine mesure mais, la perfection n'étant pas de ce monde, l'harmonie n'est jamais totale et au cours de ce colloque certaines remarques étaient critiques : Frans Denissen constate que, dans le domaine littéraire, la plupart des traducteurs sont des autodidactes. À nos yeux ce n'est pas tragique : ces derniers ont aussi leur place, surtout pour les langues rares. Et puis, qu'est-ce ici qu'un autodidacte ? Gide, Baudelaire et Rilke n'avaient pas de formation proprement linguistique mais — comme le souligne François Wuilmart — le don et le talent ne sont pas matière d'enseignement, pas plus que le métier d'écrivain. On peut acquérir une culture générale mais non pas vraiment le style.

Dans un autre article relatif aux « langues de moyenne et faible diffusion », nous soulignons le fait qu'au sein de la FIT les langues rares ne sont pas rares et que la suprématie de l'anglais y est relative. Nous citons partiellement l'article d'un journaliste écrit en 1974 et qui n'a rien perdu de son actualité. Bien au contraire ! : « lmagine-t-on un ciel réservé aux satellites américains et russes qui, partant, aurait l'exclusivité des communications spatiales ? Un ciel qui parlerait seulement américain ou russe ? Ne souriez pas : si la France renonçait à ses projets, ce serait pour après-demain ».

On peut dire en ce XXIe siècle que ce péril est écarté et il suffit de voyager pour s'apercevoir que « le ciel parle aussi français » et que notre télévision est accessible à peu près partout dans le monde. Cela bénéficie aussi à d'autres langues étrangères, au profit notamment des Français qui les étudient et peuvent les entendre (et les voir) parler dans un confort sans cesse amélioré. À cet égard sur un plan didactique on ne peut que conseiller de suivre les informations en langue étrangère. Cela prend peu de temps et la tâche est facilitée du fait qu'on les connaît partiellement. Sans compter l'intérêt de voir l'actualité dans une optique différente.

Notre ami J.-M. Cicile continue à publier en feuilleton son lexique de terminologie financière et économique. Depuis lors il a été publié en brochures et s'est enrichi, ne se limitant plus à l'anglais mais y ajoutant l'allemand et fonctionnant dans les deux sens. Il faut réaliser la somme de patience et le niveau de compétence que représente un tel travail.

Daniel Lemaire envoie un texte publicitaire d'origine étrangère sur le TRAITEMENT REVOLU-TIONNAIRE DES TOMATES (sic). Il s'agit d'un système de convoyage et de tri. Le texte est d'un haut comique involontaire mais nous nous souvenons que certains désapprouvaient le principe de citer des mauvaises traductions, ce qui aurait pu discréditer notre profession. Dans le cas présent, aucun traducteur, même débutant, ne porte la responsabilité d'un tel charabia et il démontre clairement à quoi s'expose un industriel qui prétend se passer du concours d'un « homme de l'art » et qui aggrave encore son cas en ne faisant pas appel à un imprimeur français, ou francophone, qui aurait sans nul doute limité les dégâts, ne serait-ce qu'en faisant appel

au correcteur orthographique (existant à l'époque). Nous nous souvenons d'un autre texte publicitaire, imprimé sur papier glacé et largement diffusé lors d'une exposition technique. Il suscita l'hilarité de ses lecteurs, nuisant ainsi au renom de la société étrangère en question.

Dans le même ordre d'idée et pour conclure mentionnons dans le même numéro de notre revue la photocopie d'une étiquette commerciale d'identification intitulée :

MADE IN TURKEY
FABRIQUE EN DINDE

Bon réveillon!

maurice.voituriez@dbmail.com

